ECLAIRAGE

René Longet
Président du PSG

Le développement durable

Un cadre et des règles à la mondialisation

Etre de gauche, c'est s'engager pour une société équitable, une égalité des chances et des droits, pour un monde viable pour «toutes et tous, sans privilèges».

Sans être des «idolâtres» de l'Etat, caricature volontiers colportée par d'aucuns, nous savons que pour que ce soit possible, une régulation est nécessaire, régulation décidée démocratiquement.

D'ailleurs l'économie a toujours connu des régulations: fixation des poids et mesures, répression des fraudes, lutte contre la publicité mensongère, les abus de position dominante, les produits frelatés...

La définition de la qualité, la protection des salariés, des consommateurs, de l'environnement, la régulation des transactions financières (où beaucoup reste à faire...) sont autant de champs d'action dans lesquels nous nous sommes engagés. Les inégalités flagrantes et l'exclusion insupportable de centaines de millions d'être humains d'une part, les atteintes graves et parfois irréversibles apportées aux écosystèmes et ressources qui rendent notre vie possible, d'autre part, exigent de nouvelles régulations.

Le développement durable est d'abord un concept social

Aujourd'hui le concept de développement durable est de plus en plus présent, ce qui ne peut que nous réjouir. Contrairement à ce que l'on pense souvent, il est d'abord social. Il comporte en effet l'affirmation du droit au développement, dans ses diverses dimensions: **droit à un revenu décent, à l'alimentation, à l'éducation, à un logement, à l'eau... Il faut y ajouter les notions de santé pour tous et de promotion de la santé affirmées par l'OMS.**

Ces exigences de base de tout humanisme sont issues des travaux des Nations Unies, et en particulier des Droits économiques et sociaux. Actuellement, entre 1 à 2 milliards d'humains n'ont pas de toit, d'emploi, d'accès à l'eau potable, aux soins, à l'éducation, à l'assainissement, qui ne mangent pas à leur faim, et c'est un pur scandale, l'inégalité à l'état brut!

Ces exigences se traduisent par des mesures comme:

- **Un standard social minimum**, à travers le droit international du travail défini par les conventions de l'OIT: interdictions du travail forcé et du travail des enfants, des discriminations et de la coercition; garanties d'un salaire et d'un horaire décents et du droit à la négociation collective.
- **L'accès de tous les pays, y compris les moins avancés (PMA) aux échanges mondiaux, et l'accroissement de l'aide publique au développement (APD)**; les pays industrialisés se sont engagés (en 1970 déjà!) à y affecter 0,7 % de leur PIB. La recherche d'une stabilisation des prix des matières premières n'a jamais abouti, mais le commerce équitable en fournit une réalisation à plus petite échelle: davantage d'argent revient au producteur (agriculteur, artisan), individuellement ou à travers une coopérative; il producteur dispose d'une garantie de débouchés et de prix, et le consommateur d'une assurance de qualité sociale et environnementale.
- Enfin, la santé c'est à la fois **l'accès aux soins, et l'amélioration des conditions de vie et d'environnement et la prévention**. En 1986, la Charte d'Ottawa soulignait que «les gens ne peuvent réaliser leur potentiel de santé s'ils ne prennent pas en charge les éléments qui déterminent leur état de santé... La politique de promotion de la santé suppose l'adoption de politiques publiques saines dans les secteurs non sanitaires...», par exemple en matière d'**alimentation, d'habitat, de lien social ou de mobilité.**

En 2000, les Nations Unies résumaient les principaux enjeux dans la **Déclaration du Millénaire** sous forme de 8 objectifs à atteindre d'ici 2015, sachant bien que ce ne serait pas le cas, mais que cela mettrait la pression:

- Eliminer l'extrême pauvreté et la faim.
- Assurer l'éducation primaire pour tous.
- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes.
- Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans.
- Améliorer la santé maternelle.
- Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies.
- Préserver l'environnement.
- Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

La Terre ne peut donner que ce qu'elle a

Contrairement à ce qu'on escomptait pendant longtemps, **ces droits ne peuvent être garantis par une croissance de la production et de la consommation en continu**, le caractère limité des ressources de la Planète l'interdit.

C'est pourquoi **le développement économique et social doit s'inscrire de manière rigoureuse dans les capacités de charge de notre Planète**. Cela implique de changer notre mode de développement, de corriger la hiérarchie des besoins et de définir un modèle économique viable. C'est cela, le développement durable: **orienter notre mode de développement de manière à ce qu'il y ait suffisamment pour toutes et tous sur cette Terre, ceux vivant aujourd'hui et ceux à venir demain. Une solidarité planétaire et intergénérationnelle, en somme.**

Pour durer, l'économie humaine doit se caler sur les fonctionnements de l'économie naturelle, et arrêter de prendre davantage dans les ressources qu'il ne s'en reconstitue. Par exemple, elle doit considérer les déchets comme autant de ressources.

Il nous faut concevoir la nature comme travaillant pour nous, travail qui accumule du capital, le capital-nature. Ce sont ce qu'on appelle les services écosystémiques; s'il fallait les produire de main d'homme ce serait tout simplement impossible: l'eau, l'air, le sol fertile, les espèces animales et végétales, les ressources énergétiques et de matières... L'exemple du rôle des abeilles permet de concrétiser cette notion. Actuellement, ces prestations fournies par la nature n'apparaissent guère dans les comptabilités, ni nationale ni d'entreprise. Les coûts sont donc faussés.

Le Groupe de haut niveau sur la viabilité mondiale

En août 2010 le Secrétaire général des Nations Unies a créé ce groupe en vue de la Conférence Rio + 20 de juin 2012 et y a appelé 20 ministres, anciens ministres et chefs d'Etat. Notre camarade Micheline Calmy-Rey a fait partie de ce Groupe et en a présenté les conclusions au Palais des Nations le 6 février dernier.

Voici quelques-unes des mesures proposées dans le rapport du Groupe:

- Inscrire le développement dans les capacités de charge de la planète.
- Mesurer de manière précise ces capacités et leur évolution.
- Assurer que le développement réduise les inégalités, permette à toutes et tous de bénéficier de leurs droits économiques et sociaux, et mette un terme à la pauvreté.
- Fixer au niveau mondial des objectifs de développement durable, en partant des Objectifs du millénaire et en les complétant.
- Réaliser un suivi de la mise en œuvre de ces objectifs.
- Demander aux grandes compagnies et aux Etats de donner le suivi de leurs bilans écologiques et sociaux.
- Renforcer le Programme des Nations Unies pour l'environnement.
- Transformer la commission du développement durable des Nations Unies en Conseil doté de compétences et permettant de vraies comparaisons.
- Intégrer les coûts écologiques et sociaux aujourd'hui encore négligés dans les comptes nationaux et des entreprises.
- Compléter le PIB par des indicateurs de développement durable.

Ces propositions doivent maintenant stimuler et concrétiser les débats autour de cette conférence.

Ecologie et social ont partie liée

Diverses analyses de la capacité de charge de la planète en termes de fourniture de ressources et d'absoption de nos rejets convergent pour dire que **les pays industrialisés utilisent en moyenne trois fois plus de ressources que leur juste part. C'est ce qu'on appelle l'empreinte écologique.**

De manière globale, la population mondiale vit à crédit déjà un tiers de l'année, c'est-à-dire que nous exploitons les ressources au-delà de leur capacité de renouvellement à long

Le développement durable

Un cadre et des règles à la mondialisation

Suite de la page 19

terme (surpêche, érosion, consommation de matières et d'énergie, destructions d'espèces...). Et une société qui dépasse les capacités de charge de la nature ne peut que conduire à l'exacerbation des conflits et des luttes pour la répartition.

Développement durable: quelques notions de base

- Approche cycle de vie: la prise en compte de la destinée d'un bien depuis sa production jusqu'à son élimination, et la minimisation de ses impacts négatifs à chaque étape, soit la prise en compte de ceux-ci par le producteur.
- Ecologie industrielle: l'implantation des entreprises est conçue de manière à ce que les déchets des unes soient des ressources pour d'autres.
- Ecomomie de la fonctionnalité: tirer sa plus-value de l'entretien et donc de la durée de vie optimisée d'un bien plutôt que de son obsolescence rapide: à la société du prêt-à-jeter succède la capacité de réutilisation.
- Empreinte écologique: le calcul des surfaces qu'il faudrait sur un territoire donné pour répondre à la demande de ressources de manière renouvelable. La Suisse est en déficit d'un facteur 3 (voir l'étude de la Confédération parue en 2006 «L'empreinte écologique de la Suisse», pour la planète elle est en déficit depuis 25 ans et atteindra si rien ne se passe le facteur 2 en 2030.
- Energie grise: l'énergie qu'il a fallu pour produire et transporter un bien. Elle est parfois plus importante que l'énergie que ce bien consomme pour fonctionner.
- Indice de Développement Humain: indicateur établi par le PNUD annuellement qui ajoute au PIB l'alphabétisation et l'espérance de vie pour chaque pays.
- Indice Planète Vivante: un indicateur établi par le WWF chaque année sur la base de l'empreinte écologique des pays, de leur empreinte eau et de l'état de la biodiversité (les espèces terrestres et marines).

Il y a donc un fort lien réciproque entre donne écologique et donne sociale. D'ailleurs, selon les préconisations du développement durable, la réduction de l'empreinte écologique doit aller de pair avec une augmentation de l'empreinte sociale, formant un nouveau modèle économique.

Des correctifs s'imposent

Dés lors il importe de promouvoir les correctifs indispensables, si nous voulons connaître un minimum de qualité de vie pour tous et toutes sur cette Terre. A travers de nombreux engagements volontaires, exemplaires mais pas encore systématisés, l'économie durable (dite aussi éthique, responsable, citoyenne, sociale et solidaire) apparaît et dans toutes les branches, il existe aujourd'hui des offres qualitativement à jour, matérialisant cette nouvelle définition de la qualité.

Ces «meilleures pratiques» des entreprises pionnières préfigurent le standard de demain. Les systèmes de management environnemental (ISO 14'001), les certifications: FSC, MSC, Bio, l'approche cycle de vie des produits (cf. ISO 14'040), une promotion du commerce équitable, dans les relations Nord-Sud mais aussi dans le commerce plus local (exemple: prix du lait) sont autant de pièces du puzzle.

L'économie durable existe

Très concrètement, l'économie durable, c'est par exemple, tirer sa plus-value de l'entretien et pas de l'obsolescence rapide (économie de la fonctionnalité), produire des objets réparables, le coton bio et équitable, la voiture électrique à alimentation solaire, la promotion du bois indigène, les techniques d'économie d'énergie et d'énergies renouvelables, une agriculture écologiquement et socialement

responsable, le tourisme «doux» et respectueux, des peintures ou produits de nettoyage non toxiques (chimie propre). C'est aussi minimiser les pertes en termes de flux de matières, aller vers le «zéro déchets»... Ou encore les fonds éthiques, les entreprises du secteur social et solidaire.

Cependant, nous le voyons chaque jour, les producteurs qui n'ont pas envie de faire l'effort du développement durable font de la résistance, la partie n'est pas gagnée! Et les consommateurs sont loin de faire en masse les bons choix... Et c'est là que les prescriptions, la régulation doivent prendre le relais des engagements volontaires.

Une régulation économique pour aller vers de nouveaux critères de qualité

Pour corriger les distorsions qui freinent l'essor de l'économie durable, la nouvelle qualité de l'offre sera soutenue ou prescrite par des mesures telles que:

- Définition légale de performances (énergétiques, de recyclage etc.).
- Imposition de quotas et de règles d'exploitation (de pêches, de forêts...); légiférer sur les flux de matières.
- Interdiction de produits dangereux.
- Exigences sociales (par exemple: faire respecter les conventions de l'OIT, y compris par les sous-traitants).
- Imposer le principe du pollueur-payeur, par exemple par une RC causale du fait du produit.
- Reconnaître au propriétaire la valeur des forêts comme capteurs de CO2, sur le modèle des «Prestations écologiques requises (PER)» en agriculture (rémunération pour moindre exploitation, en fait pour «production» de services écosystémiques...)
- Généralisation de politiques d'achats affirmant des exigences écologiques et sociales.
- Introduire des éléments de fiscalité écologique (modulation de l'impôt auto, par exemple).
- Généraliser les taxes de recyclage.
- Obtenir une taxe mondiale sur le CO2.
- Développer l'information et l'éducation du consommateur.

Certaines de ces mesures sont possibles au niveau national mais d'autres nécessitent des régulations mondiales. **Les Nations Unies ont convoqué pour juin 2012 la Conférence Rio + 20 appelée aussi Conférence des Nations Unies sur le Développement durable.** Ses deux thèmes sont «**L'économie verte dans le cadre du développement durable**» et «**Le cadre institutionnel du développement durable**», deux enjeux-clé pour l'action.

Vers une nouvelle donne économique

En vue de ce rendez-vous de nombreuses agences des Nations Unies travaillent à des projets, autour de la définition donnée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) dans son rapport «**Vers une économie verte**»: «**Pour le PNUE, l'économie verte est une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources**» (p. 9). Le même discours se retrouve dans le Rapport sur le développement humain 2011 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Tout cela vise une sortie de crise par une nouvelle donne, alliant éthique et rentabilité, utilité sociale et gestion économe des ressources, création d'emplois et lutte contre la pauvreté, sous l'égide des droits des générations à venir et d'une hiérarchie des besoins. Préparons-nous pour ce rendez-vous: c'est un jalon pour réaffirmer le besoin de maîtriser de la mondialisation, de connaître des cadrages éthiques, écologiques et sociaux après la tornade néo-libérale, de réaffirmer la primauté de la volonté sur la fatalité.